



Statistique financière

BUDGET 2017

Département des Finances

Delémont, septembre 2016

Embargo jusqu'au jeudi 29 septembre 2016 à 12h00

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 29 septembre 2016

Communiqué de presse

Embargo 29 septembre 2016 – 12h00

Budget 2017 proche de l'équilibre et plan financier 2017-2021 qui respecte le frein à l'endettement avant la RIE III

Le budget 2017, dévoilé jeudi (29 septembre), présente un déficit de 5,5 millions de francs et un montant d'investissements de 33 millions de francs. Compte tenu de l'évolution très dynamique de nombreuses charges (subventions pour la réduction des primes d'assurances maladie, santé, social) et d'une stabilité des recettes, ce budget peut être qualifié à la fois de satisfaisant et de difficile. Il est satisfaisant par le résultat financier et difficile car il a été obtenu grâce à d'importants efforts pour contenir les charges. Les perspectives inscrites au plan financier permettent de respecter le frein à l'endettement sur la période 2017-2021, avec un total de 170 millions d'investissements. L'environnement économique est toutefois très incertain. Par ailleurs, les effets de la RIE III, pas encore connus aujourd'hui, seront intégrés ultérieurement dans ces prévisions. Ce plan financier pourra également être actualisé, notamment la dernière année, si Moutier rejoint le Canton du Jura.

Le plan financier prévoit un volume d'investissements de 170 millions et permet de financer d'importants projets, en particulier le Théâtre du Jura, la patinoire de Porrentruy, de nouvelles salles de sport et encore Jurassica, tout en gardant la dette cantonale sous contrôle. Un tiers du volume total est dévolu à l'entretien et à l'amélioration des routes cantonales. Pour la première fois depuis plus de 30 ans, ce plan ne prévoit plus d'investissements pour l'A16, totalement achevée sur territoire cantonal à fin 2016. Sur le plan du fonctionnement, des déficits annuels de l'ordre de 3 à 5 millions de francs sont attendus, en phase avec le frein à l'endettement grâce à la réalisation complète d'OPTI-MA et à une gestion financière très stricte.

Cette nécessaire rigueur prévaut également pour le budget 2017. Les subventions ont été passées au peigne fin, la mise en œuvre d'OPTI-MA se poursuit avec un taux de 75% intégré au budget, représentant un montant de 25 millions de francs, le personnel est également concerné par une mesure touchant les salaires à hauteur de 1,5% en moyenne. L'octroi des annuités au 1^{er} janvier est toutefois garanti. Enfin la baisse fiscale d'1% prévue en 2017 est reportée d'une année. Au final, l'ensemble de ces mesures permet de financer les 33 millions d'investissements prévus au budget tout en respectant un taux d'autofinancement supérieur à 80% synonyme de respect du frein à l'endettement. Ces efforts ont également permis d'augmenter de 9% les montants prévus pour les subventions à la réduction des primes d'assurance maladie.

L'évolution de la conjoncture recèle toujours de nombreuses incertitudes qui influencent les recettes. Globalement, le budget 2017 anticipe un recul de 3,4 millions de francs des impôts des personnes morales (-7%). Celui-ci devrait être plus que compensé par la hausse de 6,2 millions de l'impôt des personnes physiques, qui s'explique en particulier par la croissance démographique et la hausse des revenus imposables. La part du Jura à la péréquation financière fédérale recule de 2,6 millions de francs et le budget intègre une part cantonale de 5,9 millions de francs aux excédents de la BNS. Dans ce contexte contrasté, la dissolution de la réserve conjoncturelle a été limitée à 5 millions de francs contre 9,5 pour le budget 2016.

Le Gouvernement relève avec satisfaction que, malgré l'évolution très dynamique de certaines dépenses liées (subventions pour la réduction des primes d'assurance maladie, santé, prestations complémentaires...), les charges globales de l'Etat sont parfaitement maîtrisées (hausse de seulement 0,7% par rapport au budget 2016). De même, les effectifs de l'administration sont stables d'une année à l'autre. Cette maîtrise des charges est absolument nécessaire pour maintenir le niveau actuel de prestations et conserver intacte la capacité de l'Etat à investir dans des projets utiles aux Jurassiennes et aux Jurassiens.

Présentation du budget 2017 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 29 septembre 2016

1. Compte administratif

Vue générale.....	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2
OPTI-MA	3
Compte de résultats - Présentation échelonnée	4

2. Compte de résultats

Evolution des charges	5
Evolution des charges (graphique)	6
Evolution des dépenses générales.....	7
Evolution de l'effectif du personnel	8
Evolution des dépenses de transfert	9
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2016.....	10
Classification fonctionnelle des charges brutes totales (exploitation et investissements).....	11
Evolution des revenus	12
Evolution des revenus (graphique)	13
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux	14
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique).....	15
Principales variations des revenus par rapport au budget 2016	16
Structure des revenus réels.....	17

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal	18
Les grands chantiers de l'Etat	19
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	20

4. Situation financière

Evolution du compte de résultats et du financement.....	21
Evolution du degré d'autofinancement des investissements.....	22
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	23
Evolution de la dette et des intérêts passifs (graphique).....	24
Constats et défis	25

BUDGET 2017 - VUE GENERALE

Le budget 2017 confirme les tendances enregistrées précédemment :

- l'environnement global demeure très incertain avec les difficultés liées pour l'établissement de toute prévision;
- une importante croissance des charges en matière d'assurances sociales (4,7 mios), d'aide sociale (4,5 mios) et de santé (contenue à 2,8 mios);
- une stabilisation des postes de travail et des charges de personnel ;
- une croissance modérée des revenus globaux (+ 7,6 mios ou + 0,8%);
- une nouvelle dissolution de la réserve conjoncturelle (5,0 mios) apporte l'appoint nécessaire et correspondant aux risques conjoncturels;
- un soutien substantiel des mesures d'économies (OPTI-MA) pour 25 mios.

Le budget 2017 prévoit des investissements nets limités à 32,8 mios.

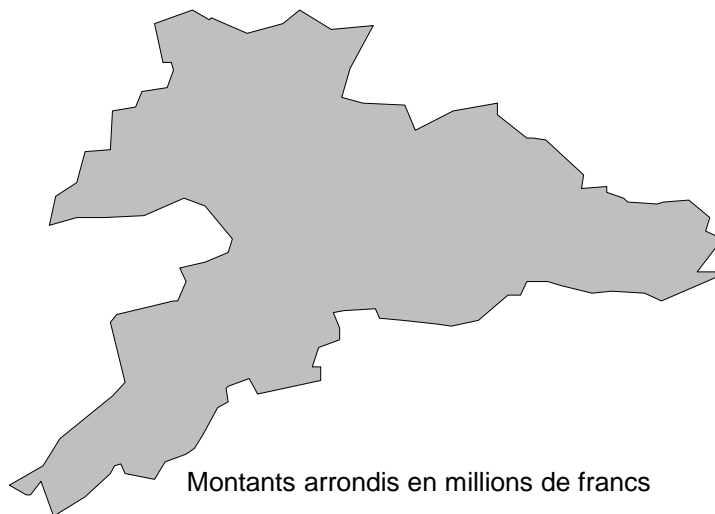
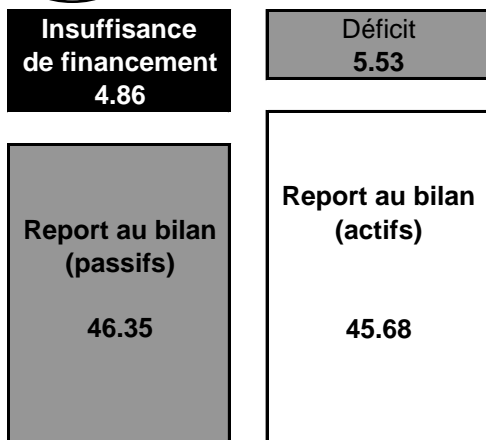
Ces principaux éléments contribuent à porter le déficit à 5,5 mios et à respecter le mécanisme du frein à l'endettement.

	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	912'686	913'689	913'272	906'473	919'652	914'120
Excédent de charges / revenus	1'003			6'799		5'532
2. Investissements						
Dépenses et recettes	45'978	11'944	50'698	15'569	45'675	12'880
Investissements nets		34'034		35'129		32'795
3. Financement						
Investissements nets	34'034		35'129		32'795	
Amortissements		35'847		35'206		33'469
Excédent de charges / revenus		1'003	6'799		5'532	
Insuffisance de financement	2'815			6'723		4'858
Degré d'autofinancement (selon LFIN)		108.3%		80.9%		85.2%
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement		2'815	6'723		4'858	
Report au bilan (passifs)	47'791		50'775		46'349	
Report au bilan (actifs)		45'978		50'698		45'675
Variation de la fortune (s/compte de résultats)	1'003			6'799		5'532

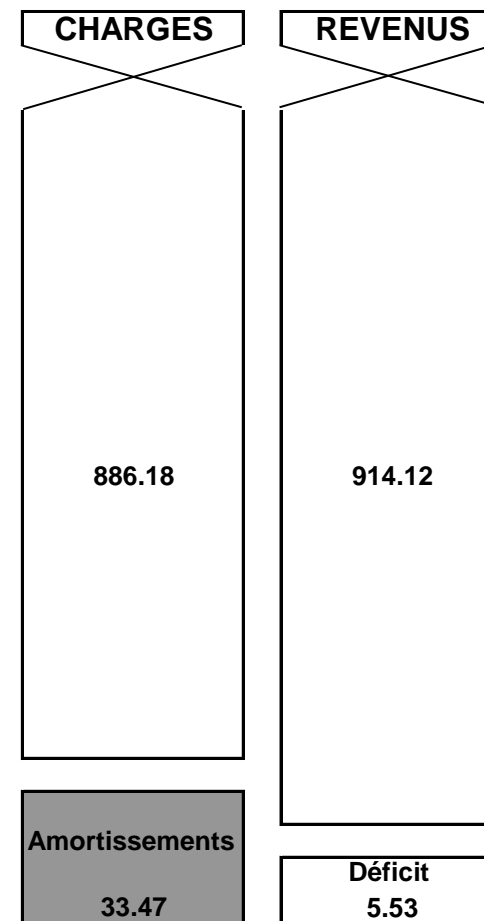
Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2017 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES

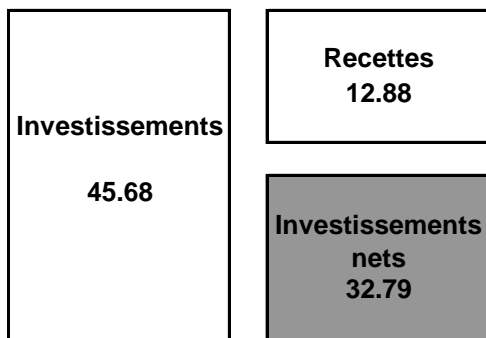
4 VARIATIONS AU BILAN



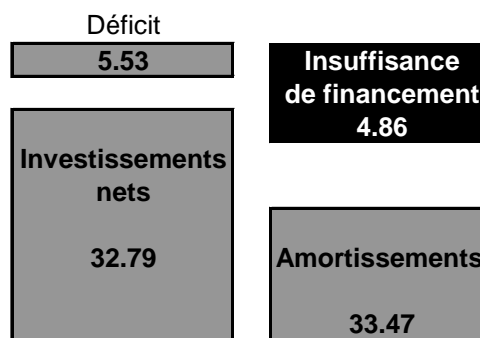
1 RESULTATS



2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



BUDGET 2017 - OPTI-MA

Le budget 2017 correspond au troisième exercice d'OPTI-MA :

Montant mentionné dans le programme OPTI-MA pour 2017	33,2 mios
---	-----------

Montant estimé pour 2017	25,0 mios
--------------------------	-----------

BUDGET 2017 - COMPTE DE RESULTATS - PRESENTATION ECHELONNEE

Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Contrairement au budget 2016, les excédents de la BNS ont été pris en considération dans le budget 2017 et limitent ainsi la dissolution pour risques conjoncturels à 5,0 mios. Le déficit d'exploitation a ainsi été réduit de 20,5 mios à 14,6 mios. Le déficit global a pu être limité à 5,5 mios.

		Comptes 2015	Budget 2016*	Budget 2017
	Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	258'439'223.48	258'310'900	258'392'900
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	75'114'123.62	74'869'000	76'294'400
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'981'653.00	17'308'700	16'788'900
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'376'114.09	10'694'800	10'485'400
36	Charges de transfert	415'915'397.31	433'393'600	439'608'000
37	Subventions redistribuées	110'572'581.66	111'317'900	110'344'600
	<i>Total</i>	<i>888'399'093.16</i>	<i>905'894'900</i>	<i>911'914'200</i>
	Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	341'092'889.80	331'104'000	336'575'200
41	Revenus régaliens et de concessions	13'891'184.09	2'083'600	7'997'200
42	Taxes	42'717'772.16	41'412'400	42'567'200
43	Revenus divers	138'351.15	141'500	124'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'233'556.24	11'217'900	9'535'600
46	Revenus de transfert	384'025'983.41	388'125'700	390'136'400
47	Subventions à redistribuer	110'572'581.66	111'317'900	110'344'600
	<i>Total</i>	<i>902'672'318.51</i>	<i>885'403'000</i>	<i>897'280'200</i>
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	14'273'225.35	-20'491'900	-14'634'000
34	Charges financières	6'952'341.52	7'042'800	7'428'300
44	Revenus financiers	9'595'606.90	9'954'300	10'569'500
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	2'643'265.38	2'911'500	3'141'200
	Résultat opérationnel (-= déficit; +=bénéfice)	16'916'490.73	-17'580'400	-11'492'800
38	Charges extraordinaires	17'000'000.00	0	0
48	Revenus extraordinaires	1'086'478.35	10'781'000	5'961'000
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	-15'913'521.65	10'781'000	5'961'000
	Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	1'002'969.08	-6'799'400	-5'531'800

* après retraitement de certaines charges au Service de l'économie qui ont été transférées du groupe 31 (charges de biens & services) au groupe 36 (charges de transfert).

BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES CHARGES

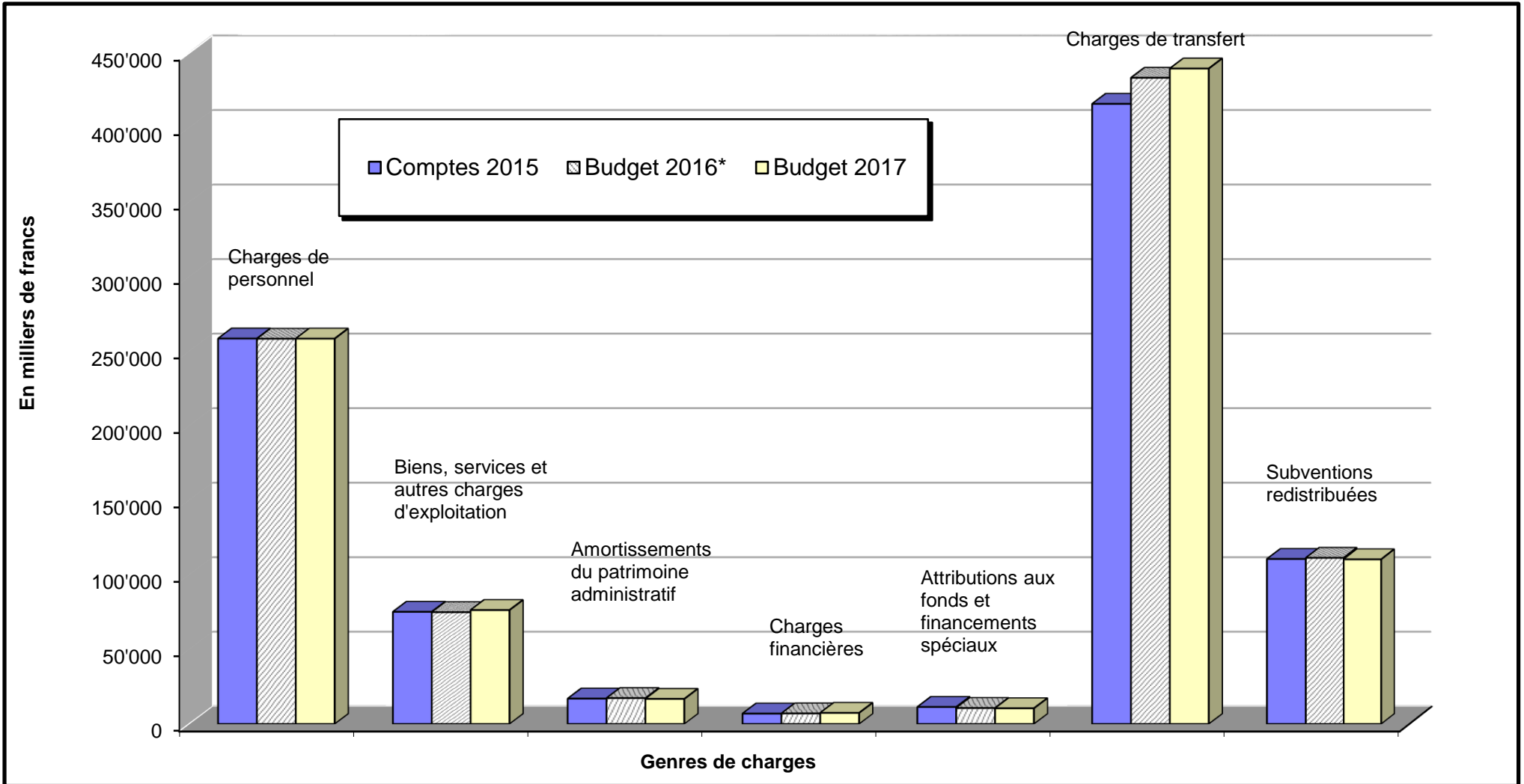
Les charges de l'Etat augmentent globalement de de 6,4 mios ou 0,7%. Ce qui représente la moitié du budget 2016 (+ 1,4%). Les charges de transfert s'avèrent les plus dynamiques (+ 6,2 mios). Une telle évolution s'explique notamment par les aides financières en matière d'assurances sociales, d'action sociale et de santé. L'augmentation des charges de biens et services s'explique essentiellement par l'entretien et l'exploitation du réseau routier cantonal et autoroutier (+ 1,0 mio; et nouvelle section A16), ainsi que par les charges de justice (+ 0,2 mio d'assistance judiciaire gratuite) ou obligatoires (+ 0,5 mio de mesures pédago-thérapeutiques).

Considérant l'augmentation historique du volume des prestations, la croissance des charges demeure largement maîtrisée.

No	Libellé du compte	Comptes 2015		Budget 2016*		Budget 2017		Ecart Budgets 16/17	
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	+/- en %
30	Charges de personnel	258'439	28.9	258'311	28.3	258'393	28.10	82	0.0
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	75'114	8.4	74'869	8.2	76'294	8.30	1'425	1.9
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'982	1.9	17'309	1.9	16'789	1.83	-520	-3.0
34	Charges financières	6'952	0.8	7'043	0.8	7'428	0.81	386	5.5
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'376	1.3	10'695	1.2	10'485	1.14	-209	-2.0
36	Charges de transfert	415'915	46.4	433'394	47.5	439'608	47.80	6'214	1.4
37	Subventions redistribuées	110'573	12.3	111'318	12.2	110'345	12.00	-973	-0.9
39	Imputations internes	335	0.0	335	0.0	310	0.03	-25	-7.5
3	TOTAL DES CHARGES	895'686	100.0	913'272	100.0	919'652	100.00	6'380	0.7

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES CHARGES



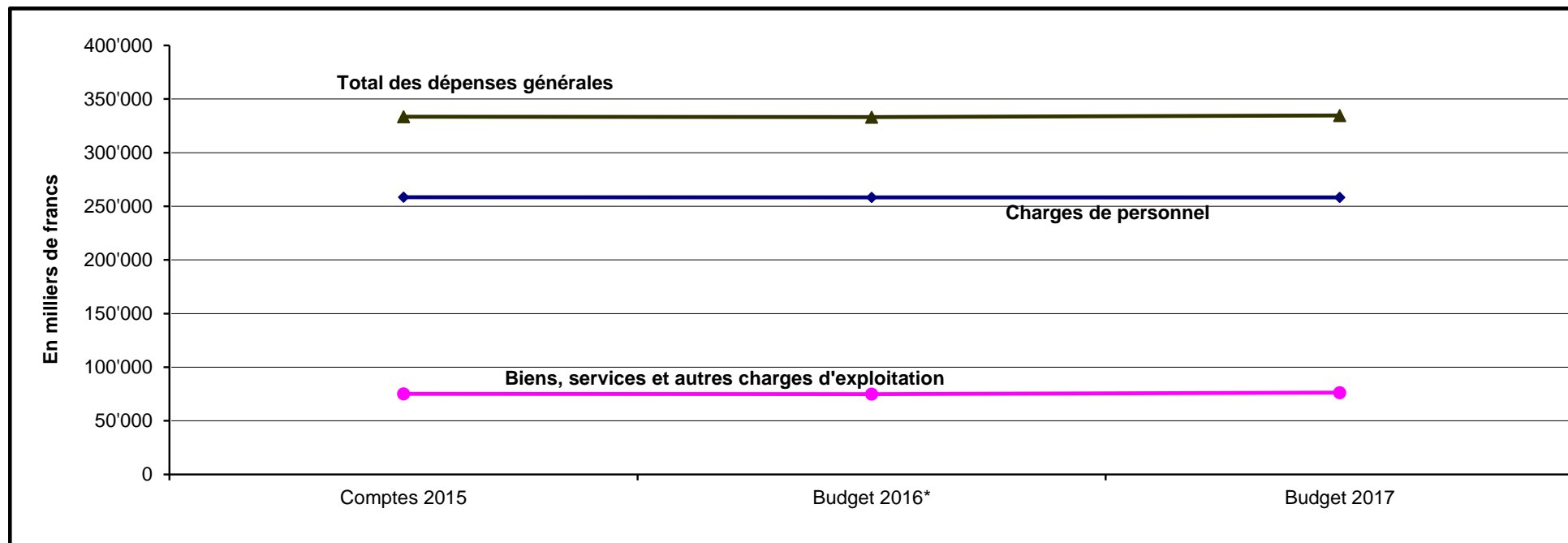
BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	Comptes 2015	Budget 2016*	Budget 2017
Charges de personnel (30)	258'439	258'311	258'393
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	75'114	74'869	76'294
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	333'553	333'180	334'687

En milliers de francs

* après retraitement de certaines charges au Service de l'économie qui ont été transférées du groupe 31 (charges de biens & services) au groupe 36 (charges de transfert).

Année après année, tant les charges de personnel (rubrique 30) que celles des biens et services (rubrique 31) restent maîtrisées. Les charges de personnel intègrent pour 2017 une annuité supplémentaire, une progression limitée des effectifs par les mesures OPTI-MA et une mesure d'économie salariale. Compte tenu de tous ces paramètres, les charges de personnel sont stables (+ 0,03%) par rapport aux exercices précédents.



BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016	Budget 2017
PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)	858.9	898.5	910.3	921.0	915.8	916.9
PERSONNEL ENSEIGNANT	943.1	952.0	953.0	957.7	955.5	962.1

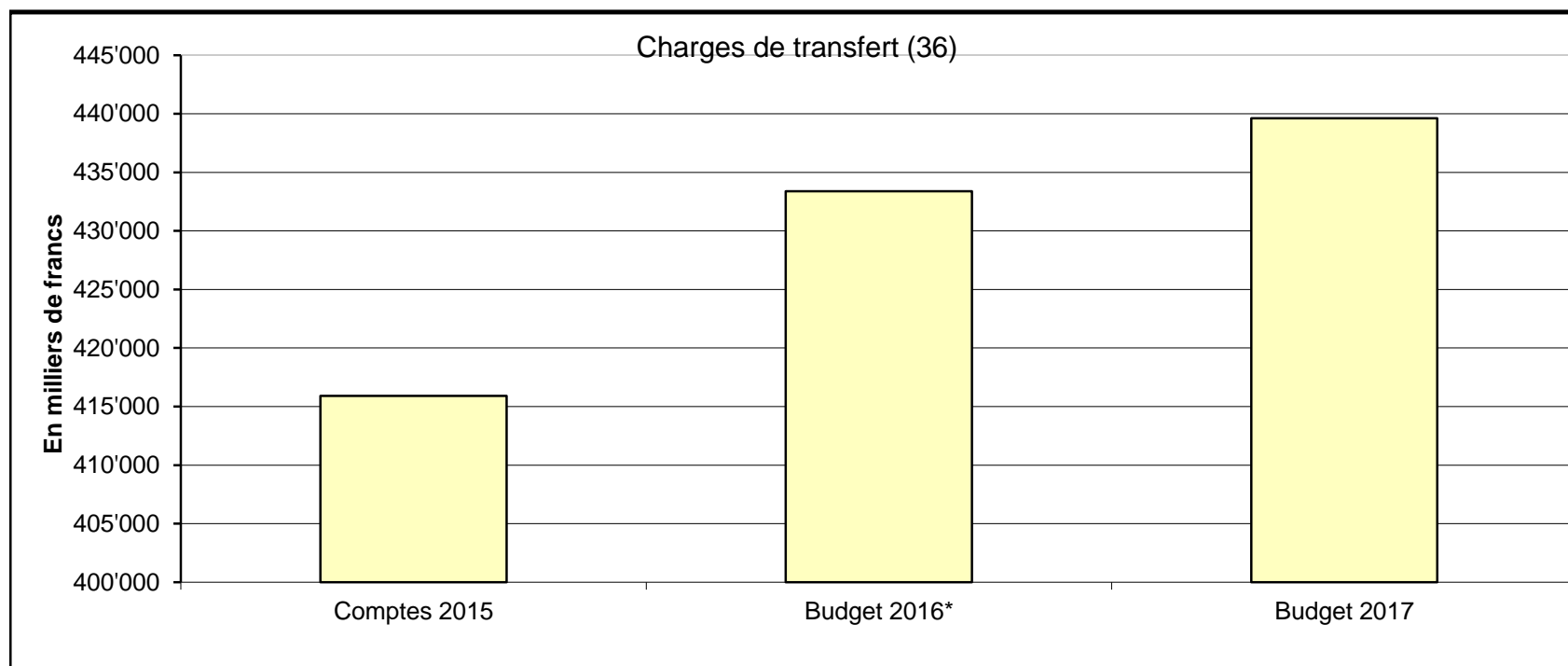
Les effectifs augmentent globalement de + 7,68 EPT. Le personnel administratif croît de + 1,09 EPT, dont + 3,0 EPT au Ministère public, + 2,15 EPT au Service de l'enseignement, et + 1,95 EPT à l'Office des véhicules (autofinancé). Les multiples baisses s'expliquent principalement par les mesures OPTI-MA. A la rentrée 2016/2017, le personnel enseignant évolue globalement de + 6,59 EPT. Une augmentation de + 7,50 postes à l'école obligatoire est uniquement expliquée par la prise en compte dans les effectifs de 10,10 EPT désormais rémunérés mensuellement alors que précédemment le salaire était versé à la tâche. Diminution de - 0,91 EPT au secondaire II.

BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

Années	Comptes 2015	Budget 2016*	Budget 2017
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	11'376	10'695	10'485
Charges de transfert (36)	415'915	433'394	439'608
Subventions redistribuées (37)	110'573	111'318	110'345
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	537'864	555'406	560'438

* après retraitement de certaines charges au Service de l'économie qui ont été transférées du groupe 31 (charges de biens) au groupe 36 (charges de transfert).

Les attributions aux fonds et les subventions redistribuées sont globalement stables. Les charges de transfert, qui représentent 47,8% des dépenses totales de l'Etat, progressent de 6,2 millions, soit de + 1,4%. Malgré des efforts permanents, la charge nette de l'Etat à savoir déduction faite des revenus de transferts dont ceux issus de la RPT, augmente de 4,2 mios par rapport au budget 2016.



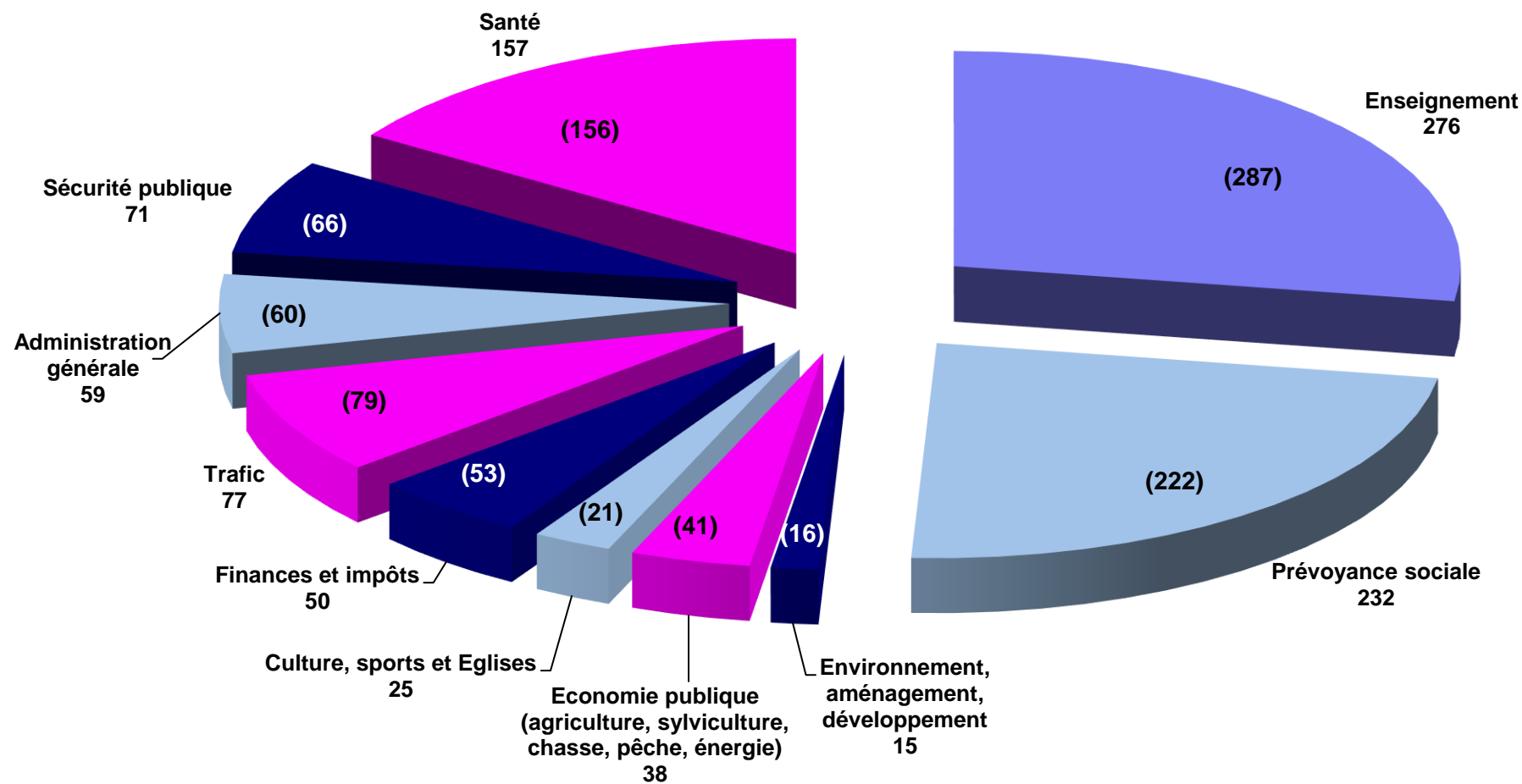
BUDGET 2017 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES PAR RAPPORT AU BUDGET 2016

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Traitements du personnel administratif (sans fouilles)	3010	1.52	Traitements des fouilles archéologiques	3010	-0.54
Eau, énergie, combustibles (A 16; ouverture dernier tronçon)	3120	0.25	Traitements du personnel des enseignants	3020	-0.20
Mesures pédagothérapeutiques	3130	0.48	Travailleurs temporaires	3030	-0.14
Etudes pour remplacer le centre d'imputation 422 par une société anonyme	3130	0.17	Charges sociales	3050-55	-0.54
Entretien des routes cantonales	3141	0.97	Autres charges de personnel	309X	-0.12
Entretien des bâtiments, immeubles (Fonds cantonal pour l'emploi)	3144	0.15	Charges de matériel et de marchandises (215 rubriques)	310X	-0.39
Entretien informatique (matériel) des Divisions du CEJEF	3153	0.13	Machines, mobilier, appareils du Fonds pour l'emploi (acq. 2016)	311X	-0.15
Entretien et maintenance informatique/téléphonie	315X	0.79	Eau, énergie, combustibles (bâtiments Etat)	3120	-0.17
Entretien et maintenance matériel/informatique (Fonds cantonal pour emploi)	315X	0.10	Centre de compétence Delta	3130	-0.15
Pertes sur créances (éliminations)	3181	0.23	Actions de promotions (Service de l'information et com.)	3130	-0.10
Assistance judiciaire gratuite (toutes UA)	3199	0.22	Prestations de services de tiers (Développement territorial)	3130	-0.09
Indemnités pour dommages (accidents hydrocarbures; refacturation)	3199	0.13	Etudes et mandats (environnement)	3132	-0.25
Autres charges financières (intérêts négatifs)	3499	0.45	Informatique (logiciels et travaux divers; 11 rubriques)	3133	-0.12
Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	3510	0.23	Frais d'exploitation et soins aux forêts (domaniales, externalisation)	3145	-0.60
Parts IFD destinées aux autres cantons	3601	0.10	Amortissements du patrimoine administratif	3300	-0.52
Hospitalisations extérieures	3611	5.05	Intérêts passifs engagements financiers	340X	-0.06
Dédommagements en matière de formation prof.	3611	0.77	Attribution au fonds de la coopération	3510	-0.18
Solde dû aux communes à la répartition des charges (action sociale)	3632	2.10	Attribution au fonds de péréquation (y compris frontaliers)	3510	-0.12
Participation aux communes transport d'élèves	3632	0.30	Part des communes impôt des frontaliers	3602	-0.22
Contribution à la réduction des primes assurance-maladie	3633	4.06	Dépenses à charge du Fonds péréquation financière	3622	-1.91
Autres établissements hospitaliers JU	3634	0.25	Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	-0.57
Institutions sociales jurassiennes	3636	2.41	Hôpital du Jura et subv. à des organismes de santé	3634	-1.82
Subventions à l'AJAM	3636	1.14	Unités psychiatriques (sans hospitalisations ext. psy)	3634	-0.75
Fondation aide et soins à domicile	3636	0.22	Subventions d'exploitation aux transports publics	3634	-0.24
Subventions aux institutions sociales (externes)	3636	0.50	Dépenses à charge du Fonds du tourisme	3634	-0.24
Allocations familiales personnes sans activité lucrative	3637	0.42	Fondation rurale interjurassienne	3634	-0.23
Subventions aux ménages et aux privés MMT (Fonds emploi)	3637	0.29	Subventions accordées aux entreprises privées	3635	-0.36
			Subventions LPR - Jura (économie)	3635	-0.16
			Subvention aux églises	3636	-0.65
			Etablissements médico-sociaux	3636	-0.51
			Dépenses d'assistance	3637	-1.15
			Bourses d'études et d'apprentissages	3637	-0.55
			Subv. à l'étranger (ligne Delle-Belfort; financée via fonds)	3638	-0.40
			Amortissements, subventions d'investissements	3660	-1.22
			Contribution canton/pays d'origine. personnes secourues	3702	-0.38
			Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	3702	-0.35
			Subventions fédérales LPR redistribuées	3705	-0.43
TOTAL		23.42	TOTAL		-16.54

Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2017 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (exploitation et investissements)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2016 entre parenthèses)



BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES REVENUS

Les revenus progressent globalement de + 0,8%. Les recettes fiscales se maintiennent grâce à la contribution positive des personnes physiques (+ 5,5 mios) alors qu'une baisse supplémentaire de 3,4 mios est attendue pour les personnes morales. L'estimation des taxes (+ 1,2 mio) s'approche des montants 2015 et les revenus de transfert affichent une progression très limitée de 2,0 mios, notamment par rapport aux charges correspondantes (rubr. 36). La reprise escomptée du versement de la BNS (+ 5,9 mios à la rubrique 41) explique le moindre recours à la provision pour risques conjoncturels (5,0 mios; rubr. 48).

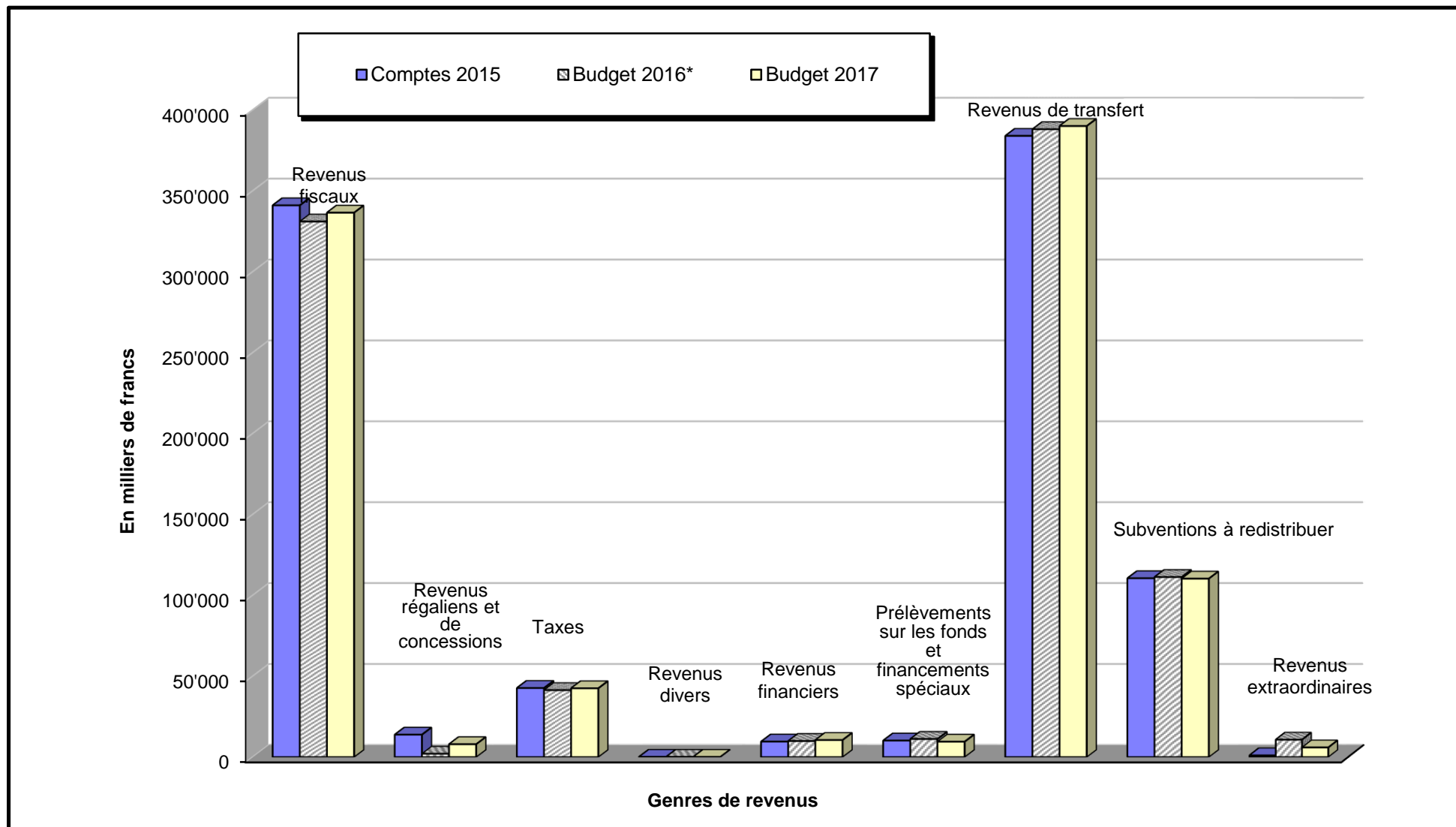
Sans cette dissolution et sans le report de la baisse fiscale, les recettes globales de l'Etat auraient stagné par rapport au budget 2016.

No	Libellé du compte	Comptes 2015		Budget 2016*		Budget 2017		Ecart Budgets 16/17	
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	en %
40	Revenus fiscaux	341'093	37.3	331'104	36.5	336'575	36.8	5'471	1.7
41	Revenus régaliens et de concessions	13'891	1.5	2'084	0.2	7'997	0.9	5'914	283.8
42	Taxes	42'718	4.7	41'412	4.6	42'567	4.7	1'155	2.8
43	Revenus divers	138	0.0	142	0.0	124	0.0	-18	-12.4
44	Revenus financiers	9'596	1.1	9'954	1.1	10'570	1.2	615	6.2
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'234	1.1	11'218	1.2	9'536	1.0	-1'682	-15.0
46	Revenus de transfert	384'026	42.0	388'126	42.8	390'136	42.7	2'011	0.5
47	Subventions à redistribuer	110'573	12.1	111'318	12.3	110'345	12.1	-973	-0.9
48	Revenus extraordinaires	1'086	0.1	10'781	1.2	5'961	0.7	-4'820	-44.7
49	Imputations internes	335	0.0	335	0.0	310	0.0	-25	-7.5
4	TOTAL DES REVENUS	913'689	100.0	906'473	100.0	914'120	100.0	7'647	0.8

Montants arrondis en milliers de francs

* après retraitement de certaines charges au Service de l'économie qui ont été transférées du groupe 31 (charges de biens & services) au groupe 36 (charges de transfert).

BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES REVENUS

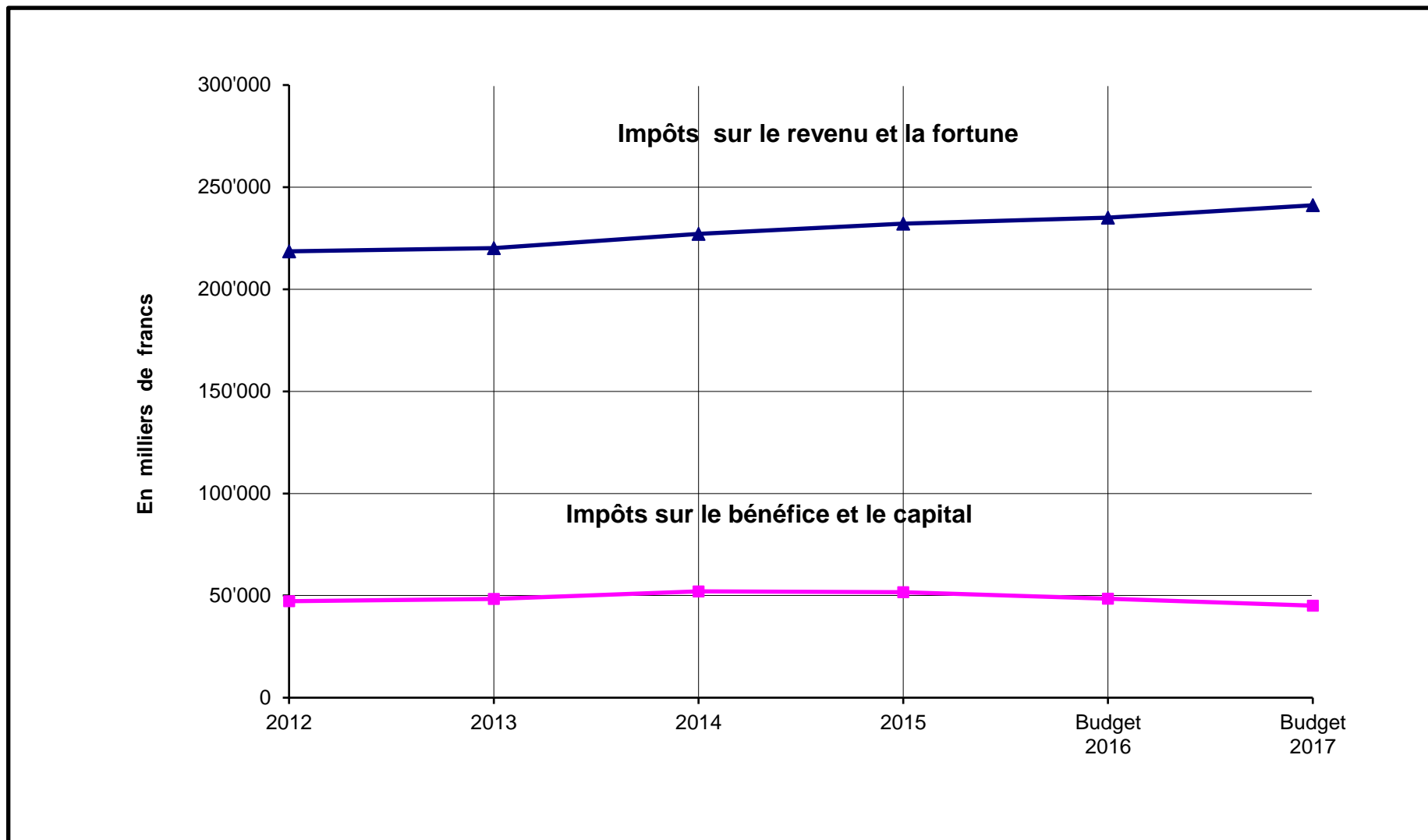


BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

La progression estimée des impôts des personnes physiques (+ 6,1 mios contre + 9,7 mios au projet de budget 2016) permet une nouvelle fois de limiter la perte à enregistrer sur les personnes morales (- 3,4 mios contre - 8,9 mios). Globalement, les impôts ordinaires augmentent de + 3,0 mios, soit + 1,1%, mais leur niveau reste inférieur aux comptes 2014. Les comptes 2015 étaient particulièrement marqués par des revenus extraordinaires uniques liés à la fin de l'amnistie fiscale. Les produits des impôts spéciaux affichent une augmentation via l'évolution des droits de mutations et de gages immobiliers.

Années	2012	2013	2014	2015	Budget 2016	Budget 2017
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	218'564	220'154	227'113	232'150	235'050	241'120
Impôts sur le bénéfice et le capital	47'256	48'390	52'071	51'708	48'450	45'070
Amnistie et autres amendes	1'880	3'181	9'359	10'582	200	500
Total	267'699	271'726	288'543	294'440	283'700	286'690
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	3'260	3'653	4'090	4'740	4'300	4'550
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	9'967	11'025	8'980	10'363	10'300	12'000
Impôts sur les successions et les donations (4024)	3'415	3'068	4'409	2'628	3'300	3'300
Total	16'641	17'745	17'479	17'731	17'900	19'850

BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS



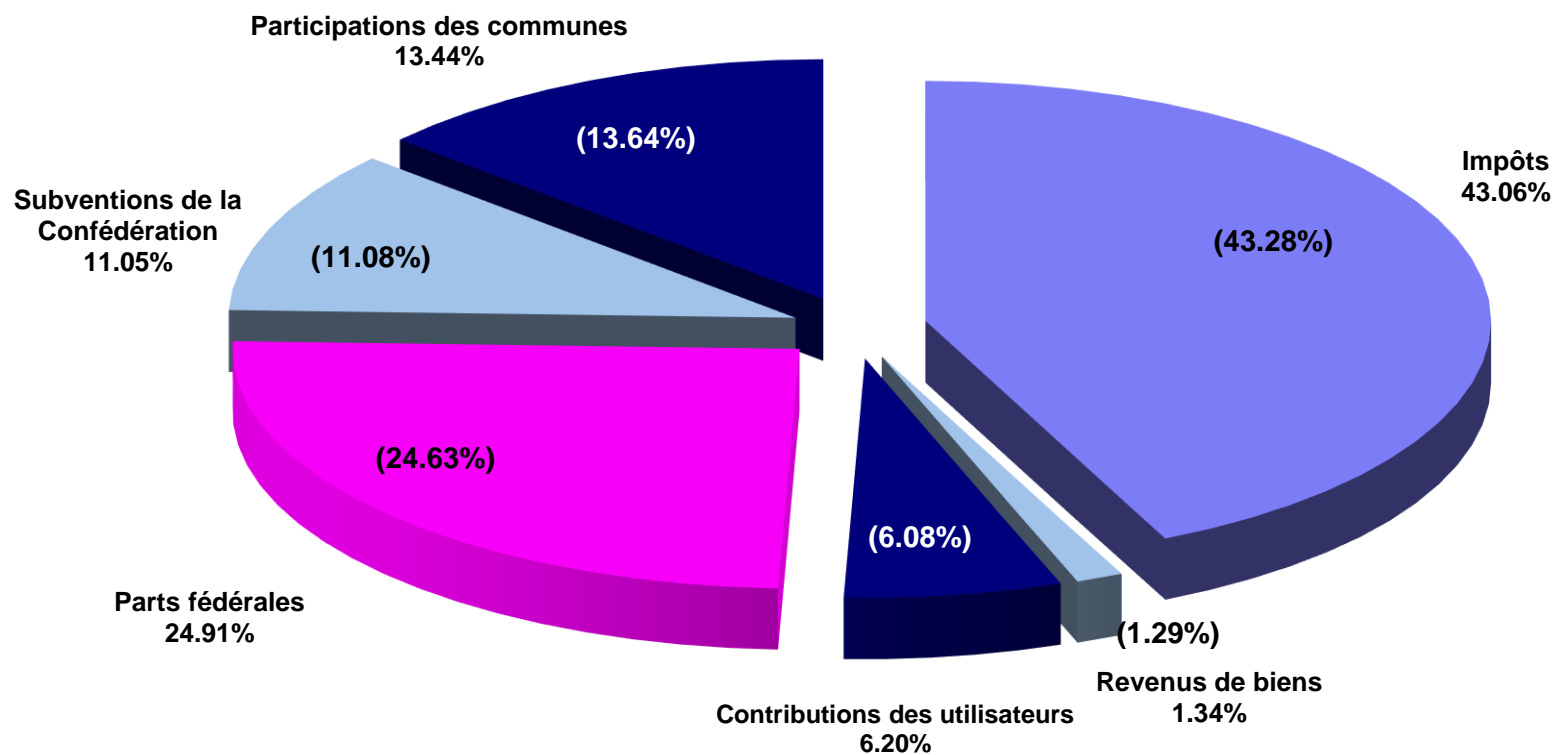
BUDGET 2017 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2016

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Impôt sur le revenu (y compris variations) des personnes physiques	4000	5.15	Impôt des frontaliers	4002	-0.45
Impôt sur la fortune des pers. physiques (y compris variations)	4001	1.12	Impôt à la source	4002	-0.30
Amendes fiscales (rappels, arrérages)	4009	0.40	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	-3.50
Amnistie ordinaire	4009	0.30	Impôt s/bénéfice sociétés coopératives	4010	-0.10
Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.20	Recettes Fonds pour la gestion des déchets (transf. 4630.07)	4120	-0.17
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.25	Journées détention	4220	-0.17
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.15	Ventes de bois (suite à l'externalisation des forêts domaniales)	4250	-0.61
Droits de mutation et gages immobiliers	4023	1.70	Intérêts des créances (essentiellement fiscales)	4401	-0.36
Taxes des véhicules à moteur	4030	0.50	Loyers (patrimoine administratif; HEP)	4470	-0.32
Part au bénéfice de la BNS	4110	5.88	Prélèvement sur Fonds de péréquation	4510	-0.73
Droits d'eau et concessions hydrauliques	4120	0.16	Prélèvement sur Fonds de la coopération	4510	-0.58
Emoluments des Offices des poursuites et faillites	4210	0.36	Prélèvement sur le Fonds pour la gestion des déchets	4510	-0.33
Emoluments du Registre foncier et du commerce	4210	0.21	Prélèvement sur le Fonds du tourisme	4510	-0.23
Emoluments, frais judiciaires prononcés (Tribunal 1ère instance)	4210	0.15	Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.18
Emoluments (Office des véhicules)	4210	0.10	Recettes en faveur Fonds en faveur de la promotion du sport	4600	-0.10
Emoluments Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant (curateurs)	4210	0.10	Subventions fédérales A16 (construction route nationale)	4610	-0.99
Refacturation du personnel A16 au Centre d'entretien et d'exploitation	4260	0.39	Subventions fédérales pour fouilles archéologiques	4610	-0.21
Remboursements des assurances sociales	4260	0.19	Péréquation financière Confédération / cantons	4620	-2.64
Refacturation du montant des accidents hydrocarbures	4260	0.13	Recettes en faveur du Fonds cantonal de péréquation financière	4622	-1.18
Amendes judiciaires	4270	0.11	Subvention fédérale pour prestations complémentaires	4632	-0.48
Gains comptables patrimoine financier	4411	1.10	Subventions fédérales LPR redistribuées	4700	-0.43
Autres revenus financiers (produit des intérêts négatifs)	4499	0.24	Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	4700	-0.35
Prélèvement sur le Fonds de l'emploi	4510	0.23	Contribution canton/pays d'origine. personnes secourues	4701	-0.38
Part à l'impôt fédéral direct	4600	2.00	Rachats d'actes de défaut de biens	4800	-0.19
Part à l'impôt anticipé	4600	1.00	Revenus divers extraordinaires	4830	-0.13
Redevance poids lourds	4600	0.56	Prélèvement sur réserve politique budgétaire	4894	-4.50
Subventions fédérales à l'entretien et l'exploitation A16	4610	0.43			
Soutien des autres cantons aux Divisions du CEJEF	4610	0.11			
Part des communes à l'enseignement	4612	0.48			
Part des communes (Fonds de l'emploi)	4612	0.23			
Subvention fédérale à la réduction des primes assurance maladie	4630	1.48			
Subventions fédérales (Fonds cantonal pour l'emploi)	4630	0.42			
Subventions fédérales (Fonds pour la gestion des déchets; transfert rubr. 4120.07)	4630	0.25			
Subventions fédérales énergie (LPR)	4630	0.19			
Part des communes réduction des primes assurance-maladie	4632	0.84			
Part des communes aux prestations complémentaires	4632	0.18			
TOTAL		27.27	TOTAL		-19.60

Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2017 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Budget 2016 entre parenthèses)

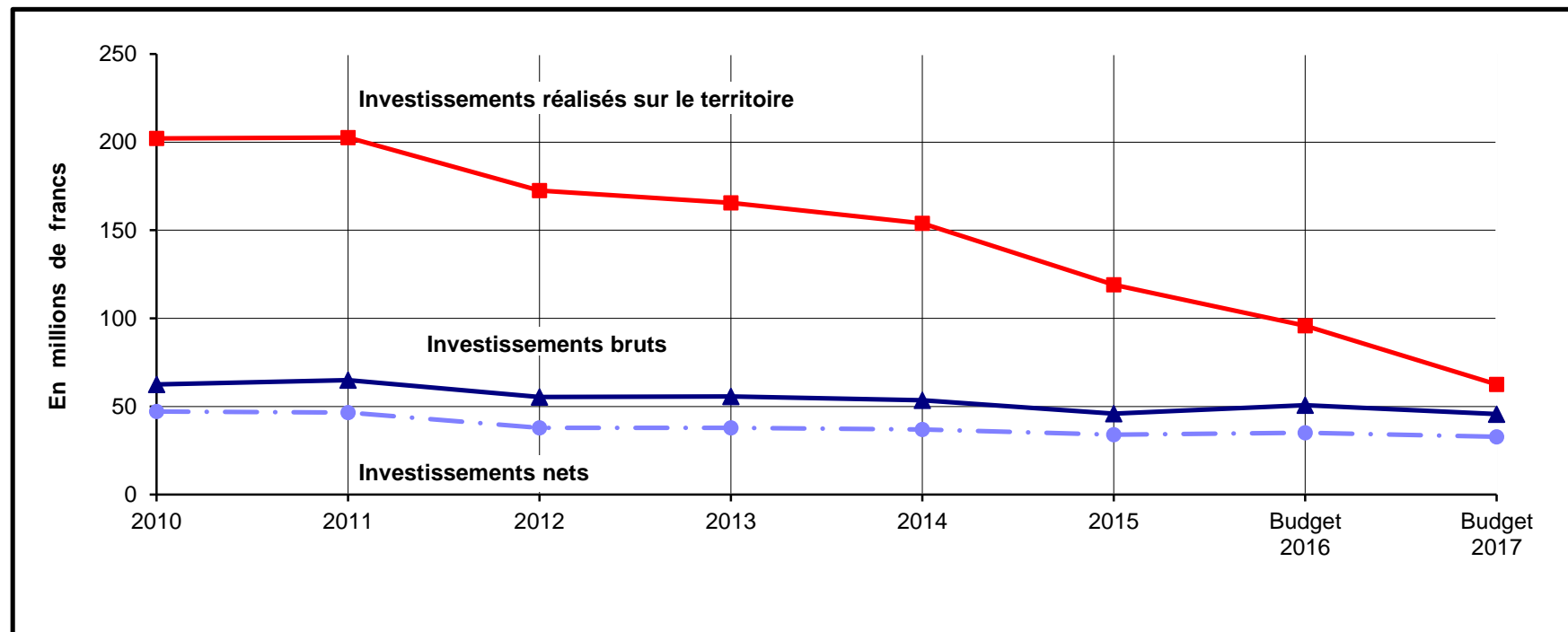


BUDGET 2017 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Budget 2016	Budget 2017
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	202.1	202.6	172.6	165.6	153.8	119.0	95.8	62.5
Investissements bruts	62.5	64.9	55.4	55.6	53.6	46.0	50.7	45.7
Investissements nets	47.1	46.5	37.8	37.9	36.9	34.0	35.1	32.8

Montants arrondis en millions de francs

Les investissements réalisés sur le territoire cantonal baissent fortement avec l'aboutissement du chantier de l'A16. Les efforts des investissements tiennent compte non seulement du calendrier des travaux mais surtout des disponibilités budgétaires déterminées par le compte de résultats (frein à l'endettement).



BUDGET 2017 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

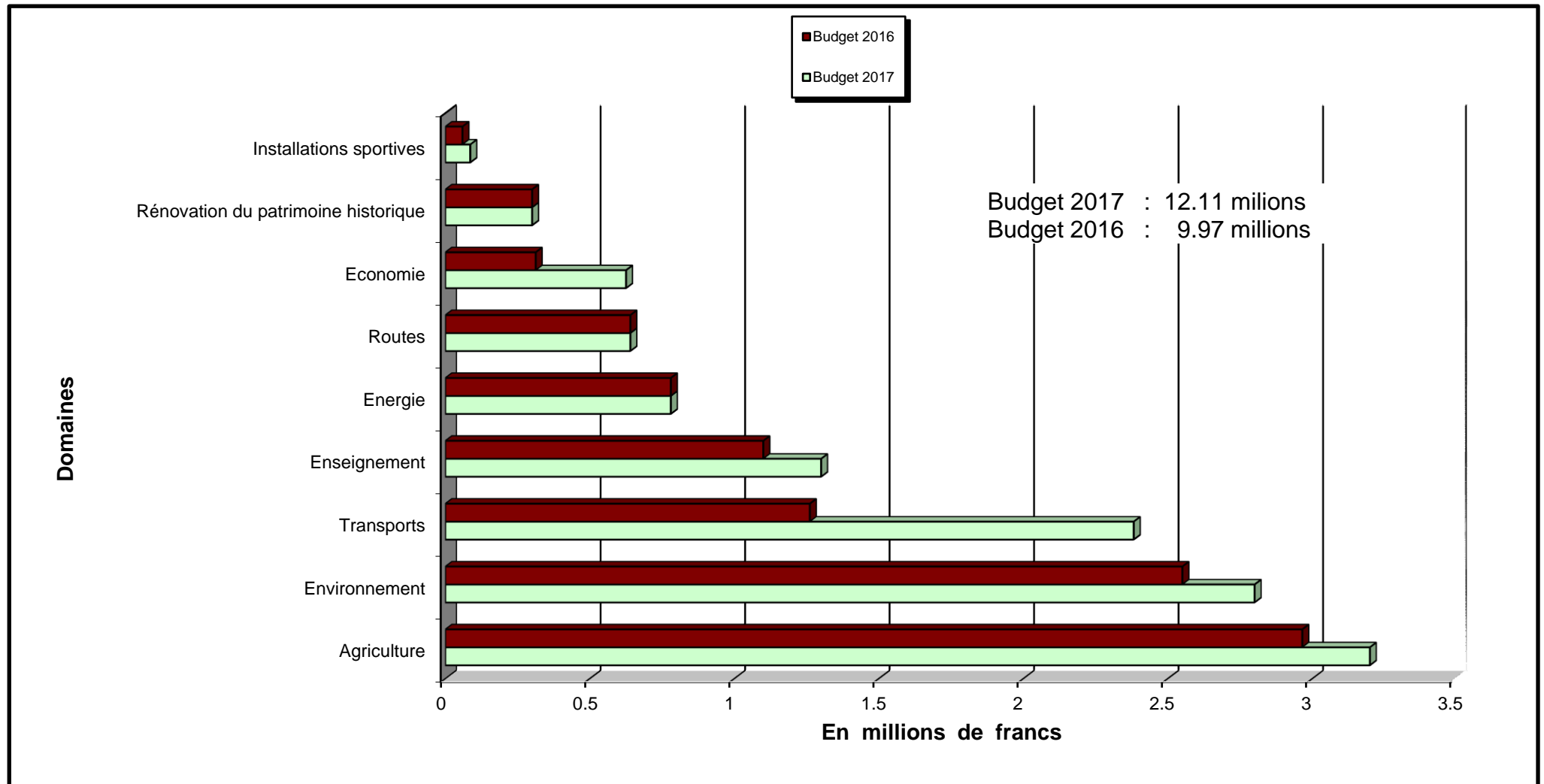
Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
<i>(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)</i>		
☒ Construction A16	17.6	0.8
☒ Théâtre du Jura	5.0	3.0
☒ Maintenance routière	4.6	4.4
☒ Equipements et applications informatiques	4.4	4.4
☒ Assainissement de la Division technique (école du CEJEF)	1.4	1.4
☒ Aménagement de la H18	1.2	1.2
☒ Aménagement de routes cantonales	1.1	1.0
TOTAL	35.3	16.2

Ce montant représente 56.5 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 49.4 % de l'investissement net total budgétisé pour 2017.

BUDGET 2017 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

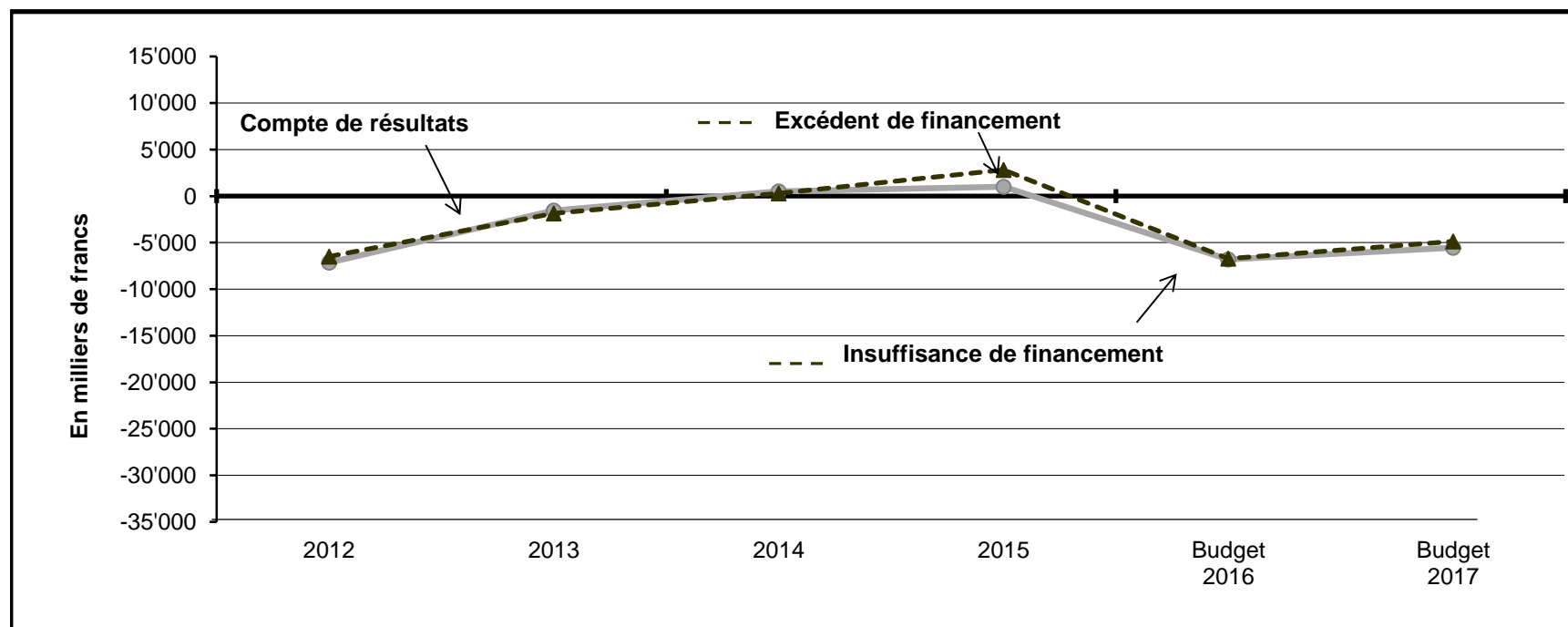


BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU FINANCEMENT

Années	2012	2013	2014	2015	Budget 2016	Budget 2017
Compte de résultats	-7'143	-1'539	507	1'003	-6'799	-5'532
Insuffisance (-) / excédent de financement (+)	-6'505	-1'849	285	2'815	-6'723	-4'858

Montants arrondis en milliers de francs

Le budget 2017 présente une amélioration par rapport à l'exercice précédent. Il confirme la réelle cassure avec les comptes 2015 marqués positivement par des événements uniques et extraordinaires (amnistie et BNS). Cette évolution avait été anticipée, mais s'est complètement réalisée. Par de nombreux efforts, dont ceux liés à OPTI-MA, le déficit et le recours à l'emprunt ont été réduits.

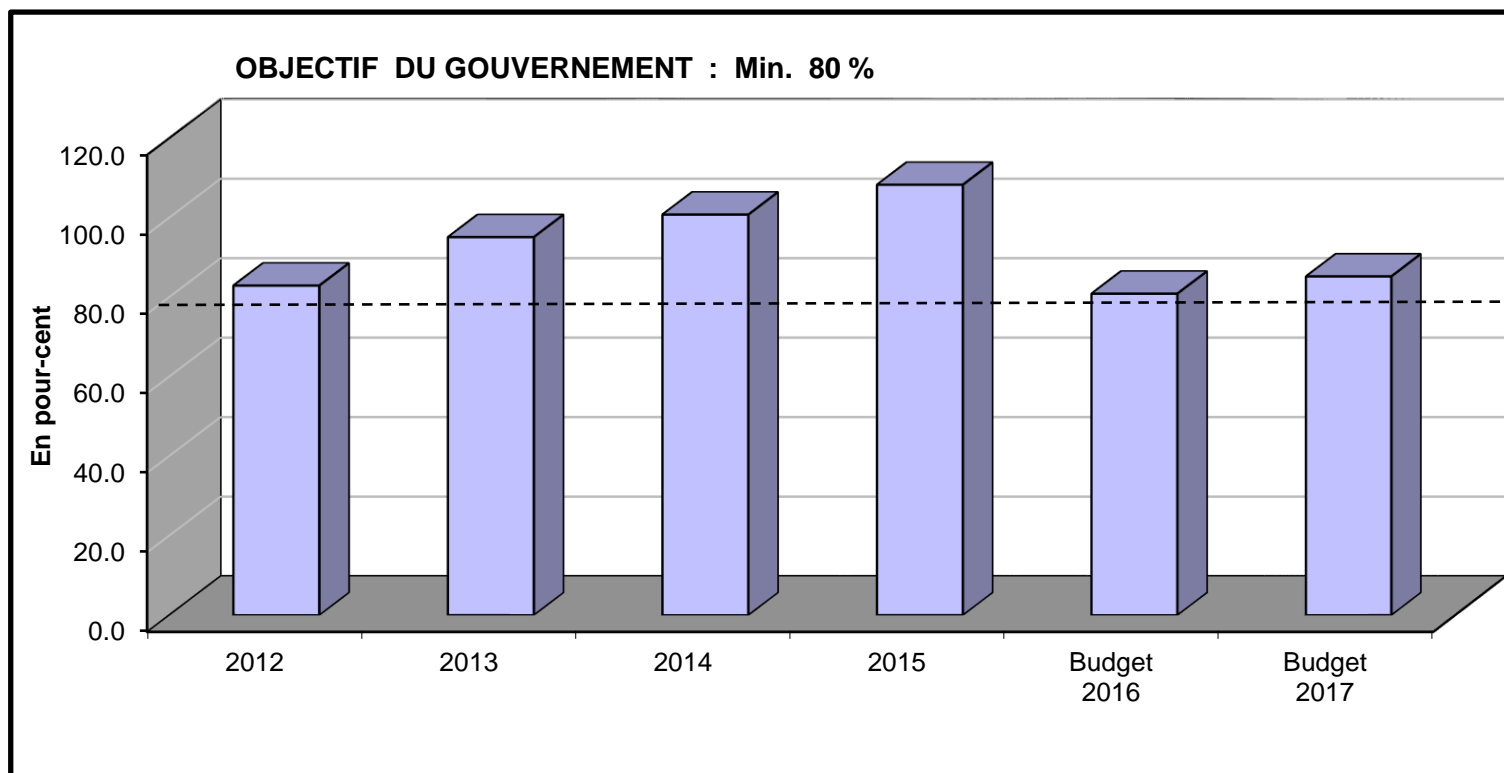


BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Années	2012	2013	2014	2015	Budget 2016	Budget 2017
Degré d'autofinancement	82.9	95.1	100.8	108.3	80.9	85.2

Calculé en % et arrondi à une décimale

Grâce aux efforts conséquents entrepris, tant sur le compte de résultats que sur le compte des investissements, le degré d'autofinancement est supérieur à 80%. La moyenne depuis l'entrée en souveraineté est toujours supérieure à 85%.



BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

L'importance de l'insuffisance de financement constitue l'explication principale de l'évolution de la dette. La persistance de taux d'intérêts bas et l'évolution de la dette expliquent la variation de la charge d'intérêts. Le ratio dette brute/recettes fiscales (sans taxe véhicules) est de 112,2%.

Années	2012	2013	2014	2015	Estimations/Budgets	
					2016	2017
Dette brute ¹	286.2	307.1	329.7	317.7	335.5	343.9
En francs par habitant	4'058	4'329	4'596	4'388	4'610	4'706
Intérêts passifs ²	5.6	4.9	6.7	6.7	7.0	7.1
En % des charges réelles	0.8	0.7	0.9	0.9	0.9	0.9
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	1.8	1.5	1.9	2.0	2.1	2.1

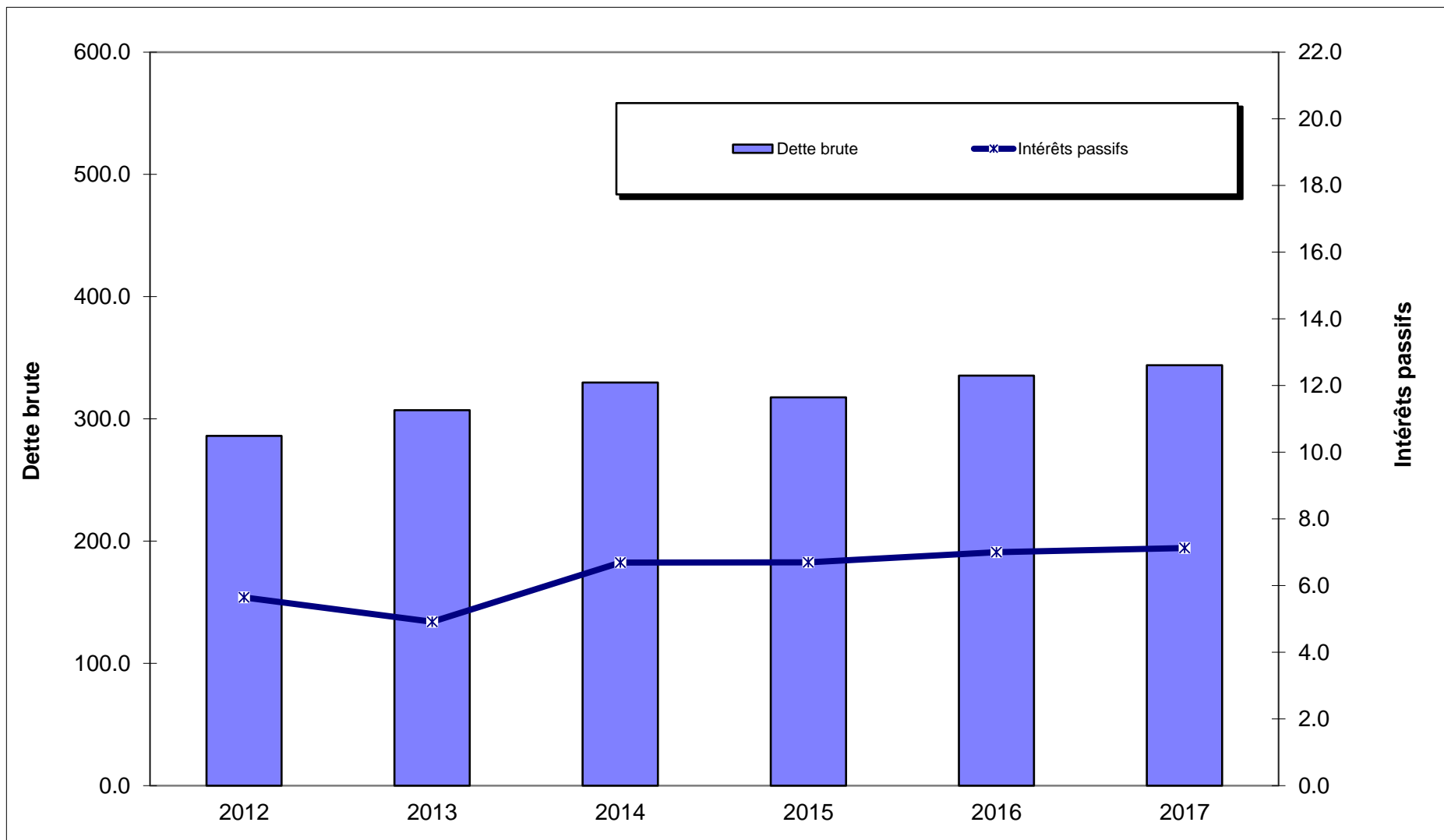
Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs) dès l'année 2000.

² Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)</i>	<i>70'542</i>	<i>70'942</i>	<i>71'738</i>	<i>72'396</i>	<i>72'771</i>	<i>73'071</i>
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

BUDGET 2017 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



Montants arrondis en millions de francs

BUDGET 2017

CONSTATS ET DÉFIS :

- Le budget 2017 respecte le frein à l'endettement, mais reste déficitaire. Il confirme les événements anticipés, à savoir une stabilisation des recettes qui nécessite des efforts importants pour financer la croissance des charges constatées dans les subventions. La maîtrise des coûts est une nouvelle fois illustrée par un taux de croissance des charges globales inférieure à 1% comme réalisé en 2015 lors de l'introduction des premières mesures OPTI-MA.
- L'évolution des charges de personnel qui intègre une nouvelle évaluation des fonctions illustre que l'Etat maîtrise les charges pour lesquelles il dispose d'une marge de manoeuvre. Le personnel, qui bénéficie certes d'une annuité pour 2017, contribue à l'amélioration de ce budget par une mesure qui le concerne. A l'instar d'observations d'autres cantons, des tendances lourdes en matière de dépenses de transferts (assurances sociales, aide sociale, santé, formation, asile et transports) pèsent sur ce budget et sur le plan financier.
- Le Gouvernement confirme sa volonté de poursuivre une maîtrise budgétaire. Il entend procéder à la concrétisation complète d'OPTI-MA et à la mise en oeuvre de l'axe 6 du programme de législature (simplification des procédures et des structures).